



LE Chien de garde

JUIN 2011 [Abonnez-vous à notre e-bulletin](#) / [Désabonnez-vous](#)

L'OMBUDSMAN APPELLE À L'OUVERTURE GOUVERNEMENTALE EN ONTARIO: RAPPORT ANNUEL 2010-2011

Dans son rapport annuel, rendu public le 21 juin, l'Ombudsman de l'Ontario André Marin incite le gouvernement de l'Ontario à suivre vigoureusement la tendance mondiale à l'ouverture gouvernementale, soulignant que bon nombre de ses enquêtes sur les organismes gouvernementaux avaient révélé un manque de transparence et de responsabilisation envers les Ontariens.

« L'Ontario a maintenant l'occasion de jouer un rôle devancier sur ce plan », affirme M. Marin dans le premier [rapport annuel](#) de son second mandat quinquennal d'Ombudsman. «

Quand le processus décisionnel reste fermé, il y a dissimulation, au pire, ou manque d'efficacité, au mieux. La réputation du gouvernement s'en trouve ternie et les administrés sont frustrés et anxieux. »

La montée des médias sociaux et l'accès sans précédent du public à l'information en temps réel ont eu des répercussions partout sur la planète – renforçant les attentes du public envers la transparence au gouvernement, dit M. Marin. « Le temps est révolu où les gouvernements pouvaient contrôler leurs messages et choisir comment gérer l'information publique », affirme-t-il. Et il incite le gouvernement à penser de manière proactive et à diffuser l'information, au lieu de simplement réagir aux demandes.

L'Ombudsman a cité plusieurs exemples montrant comment son travail avait mis en évidence des décisions gouvernementales qui avaient tenu le public à l'écart – la plus connue de toutes étant le renforcement des pouvoirs policiers lors du sommet du G20, l'été dernier à Toronto. Comme l'atteste son rapport de décembre 2010, Pris au piège de la loi, la province a discrètement adopté un nouveau règlement en vertu d'une loi datant d'un temps de guerre et n'en a pas averti le public, contribuant ainsi à des violations massives des droits civils. Depuis, la province s'est engagée à supprimer la Loi sur la protection des ouvrages publics et à mieux informer le public à l'avenir.

Un autre cas similaire a été exposé en détail dans le rapport fait par M. Marin en août 2010, La combine du RLISS, montrant que les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) avaient illégalement tenu des réunions à huis clos dans un but « d'éducation » – contrairement à leur mandat d'engagement de la communauté. Depuis, tous les RLISS ont modifié leurs règlements et ont adopté de nouvelles directives d'engagement de la communauté.

Voici certains des autres domaines évoqués dans le rapport de l'Ombudsman qui se rapportent au thème de « l'ouverture gouvernementale » :

- Inspections des foyers de soins de longue durée (page 44) : Les foyers affichaient en ligne les résultats d'inspection, comme promis, mais les renseignements donnés étaient souvent grossièrement obsolètes, inexacts et incompréhensibles.
- Surveillance du secteur MUSH (page 13) : Contrairement à toutes les autres provinces, l'Ontario protège les municipalités, les universités, les conseils scolaires et les hôpitaux (de même que les foyers de soins de longue durée, les sociétés d'aide à l'enfance et la police) de la surveillance de l'Ombudsman – et le Bureau de M. Marin a donc dû rejeter 1 963 plaintes à propos de ces organismes cette année.
- Réunions municipales (page 57) : La plupart des 45 cas étudiés par l'Ombudsman à propos des réunions à huis clos ont été aisément réglés, mais certains ont révélé que des incompréhensions subsistaient à propos de l'ouverture sur le plan local. Ainsi, la Ville de Latchford a avisé, à tort, ses citoyens que leurs plaintes à l'Ombudsman sur les réunions à huis clos seraient tout d'abord examinées par les responsables municipaux.
- Hydro One (page 70) : Une femme, à qui Hydro One avait facturé par erreur un tarif commercial d'électricité pour sa consommation résidentielle, a été avisée par Hydro One qu'elle aurait dû remarquer elle-même la bévue d'Hydro One étant donné que la facture faisait référence à un tarif « régulier ».

Comme les années précédentes, la mise en évidence de tels manques de transparence a mené en fin de compte à une meilleure gouvernance, dit M. Marin. Il en a cité des exemples, comme son enquête de 2006 sur les méthodes secrètes de la Société d'évaluation foncière des municipalités, son enquête de 2007 sur le désintérêt initial de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario à examiner les cas de gagnants « liés à la Société », et son enquête de 2009 sur le plafond arbitraire de financement de l'Avastin, médicament anticancéreux.

« Le temps est venu pour le gouvernement de l'Ontario de ne plus se contenter de beaux discours sur la transparence », dit M. Marin. « Pour commencer, il pourrait ouvrir la porte à une surveillance accrue de l'Ombudsman sur le secteur MUSH. »

Le Bureau de l'Ombudsman a fait sa part pour privilégier vigoureusement l'ouverture depuis que M. Marin a été nommé en 2005. Tout en s'acquittant de son obligation de protéger la confidentialité des plaignants, le Bureau joue un rôle précurseur dans l'utilisation des médias sociaux, entre autres pour les enquêtes. Bientôt, il lancera sa propre application Web pour faciliter plus encore l'accès au public.

« Je ne doute absolument pas que le gouvernement de l'Ontario et ses administrateurs aspirent à l'ouverture et à la transparence », dit M. Marin. Et

COMMENT PORTER PLAINTE

Le Bureau de l'Ombudsman exerce une surveillance et un pouvoir d'enquête sur environ 500 ministères, organismes, tribunaux, et sociétés de la Couronne et réunions. Déposez une plainte en ligne.

[Téléchargez un formulaire de plainte](#)

Téléphone : 1-800-263-1830

ATS (téléscripteur) : 1-866-411-4211

Courriel : info@ombudsman.on.ca

Courrier : Ombudsman Ontario



SITE WEB

Nous avons fait des rénovations! Avec la nouvelle formule de notre site Web, vous pourrez plus facilement [faire des recherches sur notre site](#), [en apprendre plus sur notre Bureau](#) et [porter plainte en ligne](#). Visitez le www.ombudsman.on.ca et vous le verrez.

FORMATION

Notre cinquième cours de formation annuel sur les enquêtes systémiques – **Sharpening Your Teeth: Investigative Training for Administrative Watchdogs (Aiguissez-vous les dents)** – se tiendra à Toronto, du **28 au 30 novembre 2011 (en anglais seulement)**. Pour plus de renseignements sur le contenu du cours et sur les inscriptions, envoyez un courriel à training@ombudsman.on.ca ou communiquez directement avec le directeur de l'équipe de l'EISO, Sue Mason au 416-586-3453.

CONTACTS EN LIGNE

Contacts en ligne : L'Ombudsman

il les incite « à opter fermement pour l'ouverture et la transparence, pas uniquement dans le cadre d'une politique générale, mais en faisant de ces éléments leur croyance fondamentale – et leur plus grande contribution. »

Visitez www.ombudsman.on.ca pour télécharger un exemplaire de notre Rapport annuel 2010-2011 ou pour [regarder une vidéo](#) de la conférence de presse, ou pour voir certains faits marquants [de l'année dernière](#).

MISE À JOUR : ENQUÊTES

Pour des mises à jour des enquêtes en cours ou achevées par notre Bureau, comme l'investigation sur l'herceptine ou sur celle sur les services de transferts médicaux non urgents, visitez notre [site Web](#) nouvelle formule.

ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT

Après avoir rendu public son rapport annuel, l'Ombudsman a parlé à **Third Tuesday Toronto**, réunion locale des médias sociaux qui a attiré plus de 120 personnes. Il a parlé de l'ouverture au gouvernement et il a dit comment son Bureau se sert des médias sociaux lors de ses enquêtes.

M. Marin s'est joint aux 200 participants de l'**Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario** le 2 juin pour discuter de la responsabilisation dans la sphère publique. Il a utilisé des exemples comme le renforcement des pouvoirs policiers durant le sommet du G20 à Toronto (*Pris au piège de la loi*) et son enquête sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario. La vidéo sera affichée sur [le site](#) de cet organisme la semaine du 27 juin.



Le 8 juin, l'équipe des communications a fait une présentation à la conférence **GovCamp 2011**, dans le cadre de Net Change Week. Des participants de tous les niveaux du gouvernement, ainsi que du secteur privé, étaient présents pour proposer des suggestions quant à la manière dont le Bureau pourrait promouvoir l'ouverture au gouvernement et mobiliser encore davantage le public. Pour [voir la vidéo](#), [cliquez ici](#).

Office of the Ombudsman of Ontario | Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario
1-800-263-1830 - Complaints Line | Ligne des plaintes | 1-866-411-4211 - TTY | ATS

www.ombudsman.on.ca

compte maintenant plus de **4 700** suiveurs Twitter et plus de **1 500** fans Facebook. Merci de vos commentaires et de vos idées! Nous aimerions avoir vos commentaires sur notre nouveau site Web. Envoyez-nous un courriel à lechiendegarde@ombudsman.on.ca.